

#### LE MOT DU MAIRE

Robert Kilgue, notre maire de 1971 à 1995 et élu au Conseil Municipal en 1953 à l'âge de 25 ans, nous a quitté. Il a été le principal artisan du développement du village en acceptant sur le territoire de notre village la sortie de l'autoroute, atout économique indéniable aujourd'hui. Il s'est battu longuement contre la ville de Belfort qui souhaitait comme toutes les villes centre étendre son influence. Jamais il n'a accepté de sacrifier les intérêts de la commune. Pour tout cela, nous lui exprimons notre profonde reconnaissance, nos vifs remerciements et nous partageons la peine de sa famille.

Les maires de la Communauté du Tilleul et de la Bourbeuse ont élu monsieur Nardin, maire d'Angeot, président de notre communauté. L'ex "Bourbeuse" avait pris comme unique compétence l'assainissement collectif, choix que je conteste car très onéreux et peu approprié à ce territoire à l'habitat dispersé. Plus de 2 millions d'euros de travaux restent à réaliser et je gage que notre projet de gymnase sera abandonné ou remis aux calendes grecques, ce qui revient au même!

Le conseil municipal a demandé une analyse conjointe avec la Communauté d'Agglomération belfortaine pour étudier précisément les conséquences d'une adhésion à cette collectivité. Il ne s'agit pas de quitter la CCTB pour punir ses maires d'avoir évincé la commune principale pourvoyeuse de fonds, à savoir Bessoncourt, mais de bien situer où est l'intérêt de nos habitants. D'autant plus, qu'à l'horizon 2020, aux dernières nouvelles, toutes les communautés auront au minimum 20 000 habitants et que celles que nous rejoindrons seront dans une situation financière peu reluisante.



Le projet de salle des fêtes communale est toujours d'actualité. La viabilité du terrain est quasiment terminée et sa construction débutera en 2015 au plus tard.

Je vous souhaite de bonnes vacances.



Guy Mouilleseaux

# La vie municipale

### **COMMISSION COMMUNICATION**

A l'instar du conseil municipal, la commission Communication animée par Florence Rabier repart avec une équipe alliant continuité et renouvellement. Des améliorations seront apportées au site internet de la mairie pour le rendre plus dynamique avec de fréquentes mises à jour et permettront à ceux

qui le désirent de recevoir une newsletter directement dans leur boîte de messagerie. Les bulletins municipaux et flash info express continueront à être distribués en version papier dans les boîtes aux lettres. Les personnes qui souhaitent écrire des articles, soumettre des sujets, proposer des améliorations

ou promouvoir une activité, peuvent désormais nous contacter directement par courriel en utilisant l'adresse <u>news@bessoncourt.fr</u>
Toutes les bonnes idées sont les bienvenues et seront examinées par la commission. En attendant, bonne lecture.

Stéphane Houvion

## LES ÉLUS

Nous vous présentons les membres du nouveau Conseil Municipal que vous avez élus le 23 mars 2014.



Guy Mouilleseaux Le Maire



Emmanuelle RUYER 1ère adjointe chargée du budget et des affaires scolaires



Florence RABIER 2<sup>ème</sup> adjointe chargée de la communication et du fleurissement et de la décoration



Donat BALON 3ème adjoint chargé de la vie associative et sportive et du suivi des travaux



Thierry BESANCON 4ème adjoint chargé de la forêt, du fort et de la propreté du village et de l'environnement



Pascal ARRIGHI Conseiller



Laurent FAIVRE Conseiller



**Isabelle GIGOS** Conseillère



**Céline JECKER** Conseillère



Anne-Marie KARRER Conseillère



Reda KHOUCHANE Conseiller



Christine KILQUE Conseillère



Luc NGUYEN DAI Conseiller



Ludivine SIBRE Conseillère



**Lila SLIMANI** Conseillère

# **COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945**

La commémoration du 69<sup>ème</sup> anniversaire de la victoire du 8 mai 1945, a été célébrée devant le monument aux morts.

Discours officiel de Monsieur Kader Arif, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense, lecture du texte « le Dormeur du Val » par Simon Houvion, minute de silence et dépôt de gerbe.

Un moment solennel pour les bessoncourtois venus rendre hommage aux combattants lors de cette cérémonie.

Florence Rabier



#### **BUDGET 2014**

Le conseil municipal, lors de la séance du 11 avril dernier, a voté à l'unanimité le budget pour l'année 2014. Vous trouverez les éléments chiffrés dans les tableaux suivants :

#### **Fonctionnement**

DEPENSES	
(en euros)	Budget 2014
Charges à caractère général	360 600.00
Charges de personnel	417 200.00
Attenuations de produits	30 000.00
Autres charges de gestion courante	107 500.00
Charges financières	21 000.00
Charges exceptionnelles	2 000.00
Virement section Investissement	612 389.00
Opérations d'ordre entre section	18 800.00
TOTAL DEPENSE FONCTIONNEMENT	1 569 489.00

RECETTES			
(en euros)	Budget 2014		
Excédent de fonctionnement reporté	553 889.00		
Revenus Gestion courante	54 500.00		
Impôts et Taxes	763 400.00		
Dotation / Subvention	100 300.00		
Autres produits de gestion courantes	74 500.00		
Atténuation de charges	3 900.00		
Produits financiers	0.00		
Produits exceptionnels	0.00		
Opérations d'ordre	19 000.00		
TOTAL RECETTE FONCTIONNEMENT	1 569 489.00		

#### **Investissement**

DEPENSES	
(en euros)	Budget 2014
Déficit reporté	0.00
Emprunt et dettes assimilées	93 200.00
Immobilisations incorporelles	140 350.00
Immobilisations corporelles	919 800.00
Immobilisations en cours	358 938.00
Opération d'ordre	19 000.00
Opérations sous mandat	450 000.00
TOTAL DEPENSE INVESTISSEMENT	1 981 288.00

RECETTES		
(en euros)	Budget 2014	
Dotations, Fonds & Réserves, Excédent fonctionnement capitalisé	561 800.00	
Subvention d'investissement	75 000.00	
Emprunts & dettes	702 000.00	
Excédent reporté	5 599.00	
Cessions immo en cours	5 700,00	
Virement section Fonctionnement	612 389.00	
Opérations d'ordres / Opérations patrimoniales	18 800.00	
TOTAL RECETTE INVESTISSEMENT	1 981 288,00	

#### Taux des taxes locales 2014

fusion de la Communauté de nouvelle Communauté de Communes du Tilleul et de la Communes du Tilleul et de la Communauté de Communes de la Bourbeuse. Cette hausse de Bourbeuse sur l'imposition des compensation permet une ménages, le Conseil Municipal a diminution du taux d'imposition des délibéré en date du 12 mars sur 3 taxes locales par rapport à 2014. les montants d'attribution de Les taux retenus sont les suivants :

Afin de neutraliser les effets de la compensation versées par la

	2013	2014
Taxe d'habitation	7.05 %	5.51 %
Taxe foncière (bâti)	12.54 %	11.6 %
Taxe foncière (non bâti)	18.74 %	15.32 %

#### **SUBVENTIONS 2014**

Comme tous les ans, la municipalité a été sollicitée par des associations et des organismes pour l'attribution de subventions. La commission association s'est donc réunie pour étudier ces demandes et proposer au conseil municipal les dotations suivantes, qui les a validées. Musculation: 1600€, BRCL (foot): 1700€, Autruche TC (tennis) : 1600€, Association Bessoncourtoise d'Animation : 1600€, Club photo : 120€, ACCA (chasse): 750€, Etang communal: 800€, APPMA (pêche en rivière) : 1100€, FNACA (anciens combattants d'Algérie : 150€, Centre Communal d'Action Sociale : 4000€, Comité de jumelage avec le Burkina Faso : 1600€, Collectif Résistance et Déporation : 120€, FNATH

(accidentés du travail et handicapés) 120€, AFSEP (sclérosés en plaques) : 120€, La Jeunesse en Plain Air: 120€, Tournesols (parents d'élève de l'école) : 500€, Une Rose Un Espoir (ligue contre le cancer) : 200€ : Association du Fort Sénarmont : 10000€, Solidarité Var (soutien après les inondations) : 1000€, SOS Amitié : 50€, Souvenir Français : 50€, OSTINATO (école de musique) : 50€, Les VerTuOses (projet humanitaire de scouts) : 120€, les Amis de l'Hopital : 120€, Les Pep 90 (aide aux vacances pour des enfants) : 120€.

Qu'elles aient pour but de proposer des activités sportives (tennis, football, , musculation...), culturelles (ABA, Fort Sénarmont, Photo, ...) ou d'améliorer l'environnement (Chasse, Pêche, ...), les associations Bessoncourtoises se voient encouragées dans leurs démarches de dynamisation du village.

Par ailleurs, de nouvelles subventions ont été octroyées à l'école. Notons que ces dernières années, les enseignants ont mis à profit une partie de ces subventions pour moderniser les outils éducatifs (ordinateurs, tablettes, ...) ou pour proposer des activités ludiques (sorties spectacles, patinoire, ...).

Enfin, la commune a répondu favorablement à des associations d'envergure régionales voire nationales telles que SOS amitié.

Au global, 2,23% du budget 2014 y a été consacré.

Reda Khouchane

#### **COMMISSION FLEURISSEMENT**



C'est reparti pour un été fleuri ! En 2013, Bessoncourt a obtenu le label « deux fleurs » au concours régional des villages fleuris et nous ferons tout pour confirmer cette distinction cette année encore, même si le fleurissement est avant tout destiné

à embellir et égayer notre cadre de vie. Samedi 24 mai, nous étions près de vingt bénévoles et élus pour installer les plants dans les bacs et jardinières.

Les conditions météorologiques étaient idéales et les 1 000 plants

ont été plantés en deux heures à peine. Ce bon moment s'est terminé par un pot offert par la mairie.

Les employés techniques prennent la relève et se chargent de la plantation des massifs et de l'arrosage.

Ils s'investissent particulièrement pour mener à bien les projets de la commission et apportent leurs idées. Vous avez sans doute remarqué leurs réalisations utilisant des matières végétales et minérales. Elles remplacent certains massifs du village, notamment devant la poste.

Il faut croire que ces compositions sont appréciées, car il nous manque déjà quelques arbustes. Pour cette année, ils seront remplacés par des variétés plus ordinaires.

Florence Rabier

#### **ZONE COMMERCIALE**

Du côté de la zone commerciale, vous avez tous remarqué la construction de nouvelles cellules entre le crèche et le magasin « rêve

de literie ». Une demande de permis a été déposée par l'enseigne « outdoor indoor » pour une ouverture avant l'automne . Il sera situé entre l'ancien « yatoo » et le cuisiniste voisin de la boulangerie.

Florence Rabier

# Le coin des enfants

# UNE JOURNÉE EN CLASSE MÉDÉVIALE

« Nous sommes partis à Luttenbach en Alsace avec toute la classe de CM2 pour un séjour médiéval (du 1<sup>er</sup> au 4 Avril). Nous avons choisi de parler de la journée du mercredi 2 avril 2014, le thème était : Guerre et chevalerie.

Le matin, deux chevaliers et une chevaleresse sont venus au centre pour présenter des animations : ils avaient des noms alsaciens. Ils nous ont partagé en 3 groupes. Un groupe est allé avec la chevaleresse pour essayer des armures (armures de maille). Les deux autres groupes sont allés avec les chevaliers pour un entraînement avec des armures. Les chevaliers nous ont expliqué comment faire du tir à l'arc : «tendre l'arc droit, on vous mettra la flèche, pencher l'arc, le tendre jusqu'aux joues». Un groupe est allé avec un chevalier pour faire du tir à l'arc,





l'autre groupe a appris à se défendre avec un bouclier. Plus tard, nous nous sommes réunis pour une récréation. Ensuite, ils nous ont emmenés au manège et nous avons assisté à des épreuves à cheval, puis nous sommes allés manger.

Après, nous nous sommes à nouveau séparés en deux groupes, un groupe est allé avec un chevalier qui lui a expliqué la monnaie utilisée au Moyen Age (2 oboles, c'est 1 denier). Pour faire un sou, il faut 12 deniers ou 24 oboles, l'autre groupe est allé voir les chevaux.

Nous avons pris le goûter puis les chevaliers ont présenté un tournoi avec de vraies armes. Nous avons pris nos douches, nous nous sommes déguisés pour aller au banquet médiéval. A ce banquet la table était mise différemment de ce que nous connaissons : les fourchettes avaient 2 barres, une planche servait d'assiette et un bol remplaçait le verre. Le seigneur avait 6 goûteurs qui devaient goûter la nourriture avant de la servir. Nous avons mangé du gratin dauphinois avec du bœuf bourguignon et un gâteau au yaourt pour le dessert. Puis nous sommes tous partis nous coucher. Cette journée nous a beaucoup plu. »

Ecrit par Camille, Benoît et l'aide de Véronique.

## L'ÉCOLE MATERNELLE INNOVE

> PARRAINAGE : l'école maternelle, avec l'aide des parents, parraine une fillette du Burkina. Cette année les parents qui le souhaitaient ont apporté une pièce de 2 euros pour ce projet. Merci à tous! > OUTILS NUMÉRIQUES : les élèves de la classe de Moyenne Section travaillent, grâce à l'autoformation de leur enseignante, sur 3 tablettes numériques financées par la commune. Ils abordent d'une façon ludique des contenus pédagogiques de qualité.

Stéphane Houvion

#### **NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES**

La réforme sur l'aménagement des rythmes scolaires doit être mise en place à la rentrée de septembre 2014.

Cet aménagement ajoute une demijournée d'enseignement le mercredi matin et propose des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) facultatifs.

Pour Bessoncourt, les TAP auront lieu aux horaires suivants :

Maternelle : de 15h45 à 16h30 les lundi, mardi, jeudi et vendredi

Elémentaire : de 15h00 à 16h30 les mardi et vendredi

C'est la Communauté de communes du Tilleul et de la Bourbeuse (CCTB) qui a la compétence périscolaire et enfance. A ce titre, c'est elle qui est responsable de l'organisation et du financement de cette réforme. Néanmoins, la commune de Bessoncourt a, consécutivement aux élections, immédiatement mis en place une commission afin d'anticiper l'organisation de ces nouveaux rythmes scolaires.

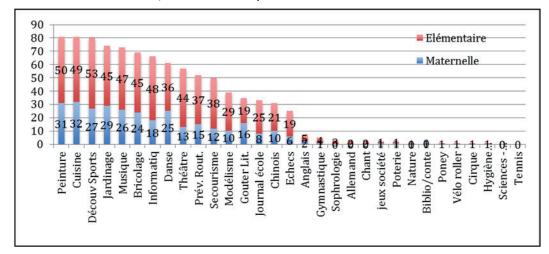
Cette commission mixte est composée d'élus, de représentants de parents d'élèves, des directions des écoles maternelle, élémentaire et de la « maison rose ». Elle se réunit deux fois par mois. Son but est de préparer les TAP afin de soumettre à la CCTB un dossier « clef en main » adapté au besoin des familles dans le contexte bessoncourtois (liste des activités, lieux où l'on peut les organiser, coordonnées des intervenants, coûts, ...). A cet effet, un questionnaire a été soumis aux

parents d'élèves (voir encadré). Ces résultats vont être communiqués à la CCTB. Les prochaines étapes consisteront à retenir les activités que nous pourrons effectivement proposer, recruter les intervenants et formaliser les inscriptions.

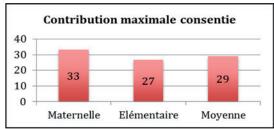
En synthèse, les familles bessoncourtoises plébiscitent les activités de qualité et comprennent la nécessité d'y contribuer financièrement ; cette contribution devant être la plus modeste possible. Enfin, il existe une forte demande de prise en charge des enfants en Centre de Loisirs le mercredi après-midi associée à un service de restauration.

Ce sont ces éléments que nous présenterons et soutiendrons à la CCTB.

Parmi les activités suivantes, cochez celles auxquelles vous inscririez votre enfant si elles étaient mises en place :

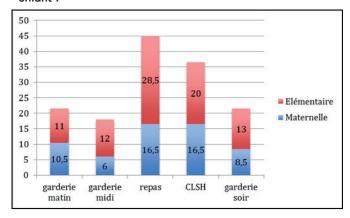


Les TAP seront proposés à chaque période inter-vacances (rentrée septembre – Toussaint ; Toussaint –Noel ; ...) ; soit 24h de TAP à la période (3h / semaines pendant 8 semaines) Au-delà de quel seuil de contribution, refuseriez-vous d'inscrire votre enfant aux TAP?



NB : La question ayant mal été formulée, la majorité des parents a remonté auprès de leurs délégués que leur réponse s'entend <u>pour l'année</u>

Dans l'hypothèse où le périscolaire / CLSH de la Maison Rose serait ouvert le mercredi, envisageriez-vous d'y inscrire votre enfant ?



Reda Khouchane

## **FÊTE DES VOISINS**

#### Lotissement des Magnolias.

Le propriétaire du pavillon n°16 a pris l'initiative, cette année, d'organiser la fête des voisins qui se sont retrouvés dans son jardin vendredi 23 mai à partir de 18h30. Chaque famille avait pour consigne d'apporter un élément « solide » et un élément « liquide ».

Une trentaine de personnes a répondu présente à l'invitation et s'est pressée autour des tables

dressées par leur charmant hôte.

Vers 22h une invitée supplémentaire présentée. la pluie. obligeant les convives à réfugier, un peu serrés, sous l'auvent du

pavillon n°8, ce qui a permis de poursuivre la fête jusqu'à 1 heure du matin. Cette soirée, en plus d'être fort sympathique, a permis de faire connaissance avec les deux nouvelles familles récemment installées dans le lotissement.

Marie-Claude Viennot



#### Rue des Bleuets.

Mon premier est un nom : Atanase Périfan ; Mon second se déroule le dernier vendredi du mois de mai ; Mon tout est une fête. ... «la Fête des

Voisins ». Bessoncourt, vendredi 23 mai 2014, 19H00, la rue des Bleuets était plus animée que d'habitude et plus particulièrement au 6. La première fête des voisins en

1999. due à l'initiative d'Atanase Périfan comptait 10 000 participants dans 800 immeubles du 17e arrondissement de Paris.

Le 23 mai 2014, nous étions 26 à partager, vin rouge, vin rosé, lard, chips, pommes de terre grillées et saucisses cuites au barbecue ...cela s'est poursuivi avec fromages, salades, café, tartes aux prunes à la rhubarbe et une distillée sortie de nulle part ...on se croise souvent rue des Bleuets et l'on ne s'arrête que très rarement pour taper la discute avec ses voisins, alors merci Atanase, Emmanuelle, Anne-Marie, Michel ...et tous les voisins qui ont participé et à la revoyure le samedi 23 mai 2015.

Luc Nguyen Dai



#### Les associations **Association Bessoncourtoise d'Animation**

#### Carnaval vénitien

Dimanche 13 avril, une cinquantaine de personnes de Bessoncourt et des environs se sont rendues à Remiremont pour assister à son Carnaval Vénitien.

Cette manifestation de grande qualité a permis à des centaines de costumés de s'exprimer dans leurs habits de lumière et sous leurs masques, tous plus exceptionnels les uns que les autres.

Tout au long de l'après-midi, nos amis de l'Association ont suivi et admiré la parade des costumés dans



les rues de Remiremont dans une ambiance féérique et feutrée. En fin d'après-midi direction Saint-Nabord où les artistes transformistes du Cabaret « Le Belcour » attendaient nos passagers pour un dinerspectacle. Ce fut une soirée pleine de surprises agrémentée d'un repas délicieux servi avec gentillesse et beaucoup d'humour par les comédiens!!

Dans un monde de paillettes et de strass, rires, glamour et émotion étaient au rendez-vous.

La beauté des spectacles tant dans la rue qu'au Cabaret a fait de cette journée un moment très agréable de bonne humeur et de convivialité.

Danièle Ricci

# **RANDONNÉES PÉDESTRES**

Avec le printemps sont reparties les randonnées pédestres organisées par nos sympathiques animateurs, Michel et Agnès Beaudoin.

Tour du Château de Belfort – Lachapelle sous Chaux et ses étangs – Phaffans/Menoncourt en passant par l'ancienne voie ferrée – Le Salbert... telles étaient les destinations du calendrier de ce début de saison. Ces premières sorties ont été l'occasion de se « mettre en jambe » et c'est avec plaisir que les habitués se sont retrouvés. Bonne humeur et merveilles de la nature sont toujours au rendez-vous.

N'hésitez pas à nous rejoindre! Le calendrier des randonnées figure sur le site de l'ABA:

http://aba90.e-monsite.com

Michel Beaudoin est à votre disposition à l'adresse suivante : michelbeaudoin@sfr.fr

Danièle Ricci



Lachapelle-sous-Chaux le 26 avril Circuit des étangs

# Culture

# **DU CÔTE DE LA MÉDIATHÈQUE...**



Un nouvel espace a vu le jour à la médiathèque de Bessoncourt... ou dirons-nous plutôt à l'extérieur de la

médiathèque ! Un petit coin terrasse équipé de 2 tables et 4 chaises est mis à votre disposition juste devant l'entrée principale aux horaires d'ouverture au public.

Il vous permet quand la météo est au beau fixe une lecture en plein air! N'hésitez pas à venir vous installer pour lire le journal, des revues ou tout autre document de la médiathèque. Venez également découvrir tous les ouvrages adulte, ado et jeunesse acquis dernièrement.

#### Horaires d'ouverture au public

<u>Du 7 juillet au 1<sup>er</sup> août 2014</u>: Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h Mardi de 10h à 12h et de 16h30 à 18h30

<u>Du 4 août au 22 août 2014</u> :

Lundi, jeudi et vendredi de 14h à 16h

Mardi de 16h30 à 18h30 Mercredi de 10h à 12h et de 14h à

A partir du 25 août, reprise des horaires habituels.

Stéphanie Weiss

# Etat civil

## **NAISSANCES**

- Juliette STARZAK-TOMON
   le 5 novembre 2013
- Lilya DRIDI le 6 novembre 2013
- Inaya EL AOUAJ le 25 novembre 2013
- Lorena CRITELLI
   le 15 janvier 2014
- Louane RAMSEYER
   le 6 février 2014
- Hugo FROIDEVAUX
   le 25 février 2014
- Paul-Louis DEISS le 12 mars 2014
- Néo DEMANGE
   le 19 mars 2014
- Timothé PICILI le 7 avril 2014
- Théo MAITRE
   le 10 avril 2014
- Liliana VADORIN le 12 mai 2014

# DÉCÈS

- Pierre MINARIE
   le 18 avril 2014
- Robert KILQUE le 2 juin 2014
- Georges DERAT le 7 juin 2014

### **CONTACT MAIRIE**

19 rue des Magnolias - 90160 BESSONCOURT - Tél. 03 84 29 93 67 - Fax 03 84 29 90 20 E-mail : bessoncourt.mairie@wanadoo.fr - Site internet : http://bessoncourt.fr/

Horaires d'ouverture du secrétariat :

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h - Mardi de 14h à 17h (fermé au public le matin)